



Quel sont les droits du personnel ASH dans une chambre contiuellement enfumée

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 19 mars 2007

Je travail en tant que ASH dans un Hôpital psychiatrique en Alsace qui est depuis février un hôpital sans tabac, mais malheureusement presque tous les patients fument dans leurs chambres, nous n'avons plus un fumoir mais plusieurs fumoir. Quel sont les droits du personnel ASH dans une chambre contiuellement enfumée.

Réponse :

- Commencez par faire appel au CHSCT qui devrait avoir déjà réagi face à ce danger depuis le 1er février 2007.
- Si cela ne suffit pas, vous pouvez exercer votre **droit de retrait** dans les conditions prévues par la loi.